

LE PROCESSUS DES PLANS NATIONAUX D'ADAPTATION

Un bref aperçu



Nations Unies
Convention-cadre sur les
changements climatiques



PAYS LES MOINS AVANCÉS

LE PROCESSUS DES PLANS NATIONAUX D'ADAPTATION

UN BREF APERÇU

GROUPE D'EXPERTS DES PMA, DÉCEMBRE 2012



INTRODUCTION

L'adaptation au changement climatique est en passe de devenir une étape habituelle et nécessaire de la planification à tous les niveaux. La Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) a instauré un processus de plans nationaux d'adaptation (PNA) visant à faciliter la planification des mesures d'adaptation dans les pays les moins avancés (PMA) ainsi que dans d'autres pays en développement.

OBJECTIFS DU PROCESSUS PNA

La Conférence des Parties (COP) à la CCNUCC a reconnu que la planification de l'adaptation au niveau national peut permettre aux pays d'évaluer leurs facteurs de vulnérabilité, de prendre en compte les risques liés aux changements climatiques et de traiter le problème de l'adaptation. La COP a également reconnu que, du fait de leur état de développement, les risques liés aux changements climatiques amplifient les problèmes de développement des PMA. Par ailleurs, la COP est consciente de la nécessité d'intégrer la planification de l'adaptation au contexte plus large de la planification du développement durable.¹

La planification de l'adaptation au niveau national a pour objectifs:

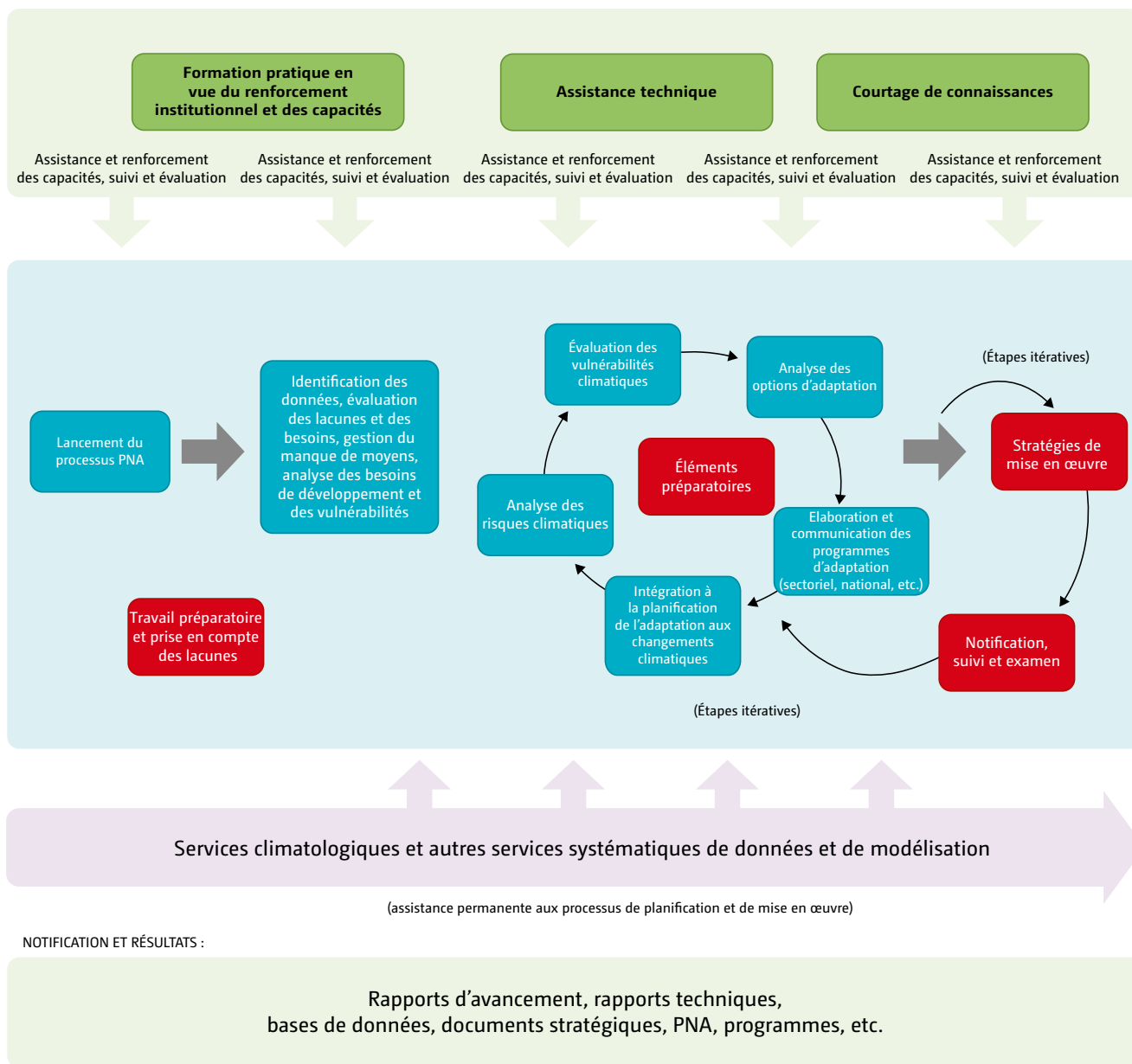
- (a) de réduire la vulnérabilité des pays aux incidences des changements climatiques en renforçant leur capacité d'adaptation et leur résilience;
- (b) d'intégrer de manière cohérente l'adaptation aux changements climatiques dans les politiques, programmes et travaux pertinents, nouveaux ou en cours, en particulier les processus et stratégies de planification du développement, dans tous les secteurs concernés et à différents niveaux, selon qu'il convient.²

Cette brochure résume les grands principes et caractéristiques du processus PNA et reprend certaines réflexions du groupe d'experts des PMA (LEG) sur les différentes manières de lancer le processus dans les PMA et d'autres pays en développement. [Les orientations techniques détaillées du processus PNA, rédigées par le LEG, sont disponibles à l'adresse <unfccc.int/NAP>].

¹ Décision 5/CP.17.

² Décision 5/CP.17, paragraphe 1.

ILLUSTRATION 1. EXEMPLE DES ÉTAPES POSSIBLES POUR UN PAYS DU PROCESSUS DES PLANS NATIONAUX D'ADAPTATION



PRINCIPES DIRECTEURS

La COP a décidé que toute action renforcée en matière d'adaptation devra:

- être entreprise conformément à la Convention;
- suivre une approche participative, pleinement transparente, sensible à la dimension de genre, menée par le pays concerné et intégrant les groupes vulnérables, les communautés et les écosystèmes;
- s'appuyer et s'orienter en fonction des connaissances scientifiques les plus récentes et, le cas échéant, des savoirs traditionnels et autochtones ainsi que des approches sensibles à la dimension de genre dans le but d'intégrer l'adaptation aux politiques et actions pertinentes dans les domaines social, économique et environnemental;
- éviter d'être prescriptive ou d'entraîner une dispersion des efforts entrepris au niveau national et favoriser, au contraire, les mesures formulées et appliquées par les pays eux-mêmes.

PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DU PROCESSUS PNA

Le processus PNA:

- n'est **pas prescriptif**. Les lignes directrices du processus guident les PMA et les accompagnent dans les étapes et activités pour une adaptation efficace. En fonction de leur degré d'adaptation, les pays peuvent choisir les étapes et activités dans lesquelles ils souhaitent se lancer pour progresser;

- cherche à rendre **plus cohérentes les mesures d'adaptation et la planification du développement** au niveau national plutôt que de disperser les efforts entrepris;
- encourage les **actions formulées et mises en œuvre par les pays eux-mêmes**. Les PMA sont maîtres du processus PNA sur leur territoire. Le processus PNA vise à exploiter et à s'appuyer sur les capacités nationales, avec l'aide de différents partenaires le cas échéant;
- est conçu de manière à ce que les **pays puissent le suivre et le réexaminer régulièrement et mettre à jour leur PNA selon une méthode itérative**. Cette caractéristique est importante, car il sera toujours plus aisé d'obtenir des données et des projections climatiques de qualité ainsi que d'autres informations utiles au processus de planification, ce qui permettra de mieux comprendre l'impact des changements climatiques à moyen et long terme.

La planification et la mise en œuvre des mesures d'adaptation:

- s'appuient sur les priorités nationales identifiées, y compris celles reprises dans les documents, plans et stratégies pertinents au niveau national. Ici encore, le pilotage national du processus PNA est mis en avant. Ce processus est en effet conçu de manière à ce qu'il puisse être intégré le cas échéant aux priorités des plans nationaux;
- sont coordonnées avec les objectifs, plans, politiques et programmes nationaux de développement durable. La coordination et la cohérence sont deux piliers essentiels du processus PNA.

OPPORTUNITÉS LIÉES AU PROCESSUS PNA

Le processus PNA est l'occasion pour les pays de réfléchir à leurs besoins d'adaptation sur le moyen et le long terme.

Le processus PNA leur servira pour:

- progresser, à partir des expériences PANA, vers une planification globale et prospective de l'adaptation;
- consolider les activités d'adaptation générales et adopter une approche cohérente et stratégique en matière d'adaptation;
- garantir la continuité et l'apprentissage dans le cadre des efforts de planification et de mise en œuvre de l'adaptation et communiquer sur les avancées du processus grâce à des résultats itératifs;
- intégrer pleinement l'adaptation aux systèmes de planification existants et identifier les activités prioritaires de façon à prévenir tout impact négatif du climat sur le développement;
- identifier le niveau de risque climatique gérable à la lumière des contraintes économiques, sociales et environnementales connues;
- encourager l'offre d'une aide adaptée et fiable qui prenne en compte la nature holistique, continue et itérative du processus PNA;
- générer la confiance dans les agences pour qu'elles soutiennent un processus formulé et appliqué par les pays eux-mêmes et qui exige la poursuite des efforts au-delà de la mise en œuvre des projets;
- participer à l'apprentissage sur la manière de gérer différents facteurs de stress qui s'articulent de manière complexe à diverses échelles;
- promouvoir une rationalisation des approches en matière d'adaptation prévues par la Convention.

TRAVAUX PERTINENTS EN MATIÈRE D'ADAPTATION DANS LE CADRE DE LA CONVENTION

Au titre de la Convention, de nombreux organes et programmes ont été créés pour soutenir les activités liées à l'adaptation, parmi lesquels:

- le Groupe d'experts des pays les moins avancés (LEG) – chargé de fournir une assistance technique et des orientations au processus PNA;
- le Comité d'adaptation – chargé de promouvoir des activités renforcées en matière d'adaptation en cohérence avec la Convention et de soutenir les pays non PMA dans le cadre du processus PNA;
- le Groupe consultatif d'experts des communications nationales des Parties visées à l'annexe I de la Convention (CGE) – chargé d'aider les parties non citées à l'annexe I dans la préparation de leurs communications nationales, y compris dans le contexte de l'adaptation;
- le Mécanisme technologique – chargé de faciliter la mise en œuvre des activités renforcées de développement et de transfert de technologies dans le but de soutenir les activités d'atténuation et d'adaptation aux changements climatiques. Le Comité exécutif de la technologie a pour mission de faciliter une mise en œuvre efficace du Mécanisme technologique;
- le Programme de travail de Nairobi sur les impacts, les vulnérabilités et l'adaptation aux changements climatiques (NWP) – qui prévoit d'aider toutes les Parties, et en particulier les pays en développement, dont les PMA et les petits états insulaires en développement, à mieux comprendre et évaluer les impacts, les vulnérabilités

et l'adaptation aux changements climatiques et à prendre des décisions éclairées sur l'application pratique des actions et des mesures d'adaptation en s'appuyant sur une base scientifique, technique et socio-économique solide intégrant les évolutions présentes et à venir du climat ainsi que sa variabilité;

- le Programme de travail sur les pertes et les dommages – qui envisage différentes approches pour traiter des pertes et des dommages liés à l'impact des changements climatiques dans les pays en développement particulièrement vulnérables à leurs effets néfastes;
- le Programme de travail des PMA – qui prévoit d'aider les PMA à affronter les défis posés par l'adaptation aux changements climatiques;
- les programmes d'action nationaux aux fins de l'adaptation (PANA) – qui sont un élément du Programme de travail des PMA et offrent un processus à ces pays pour identifier les activités d'adaptation prioritaires répondant à leurs besoins urgents et immédiats.

LIGNES DIRECTRICES POUR LE PROCESSUS PNA

L'annexe à la décision 5/CP.17 présente les lignes directrices initiales pour l'élaboration de plans nationaux d'adaptation par les PMA parties. Celles-ci sont divisées en quatre grands axes:

- A. Travail préparatoire et prise en compte des lacunes;
- B. Éléments de la phase préparatoire;
- C. Stratégies de mise en œuvre;
- D. Notification, suivi et examen.



LIGNES DIRECTRICES TECHNIQUES DU LEG

Le LEG a été chargé d'apporter une orientation technique et une assistance au processus PNA et de rédiger des lignes directrices techniques.

Les lignes directrices techniques ont été conçues pour développer les lignes directrices initiales, adoptées par la COP lors de sa dix-septième session,³ et pour présenter une série d'options pour chaque étape du processus.

Les lignes directrices techniques⁴ suivent les quatre grands axes des lignes directrices initiales. Le tableau 3 reprend une liste indicative d'activités pour chacun de ces axes. Les activités sont subdivisées en étapes et s'appuient sur une large analyse documentaire ainsi que sur les suggestions des parties prenantes. Il est important de souligner que la planification des activités ainsi que leur séquençage dépendront du contexte national et devront être déterminés par chaque PMA partie. Lorsqu'un nombre suffisant d'activités a déjà été entrepris pour une étape donnée, celles-ci peuvent simplement être résumées et le processus PNA passer à une autre phase. Les lignes directrices techniques pour le processus PNA sont disponibles sur <unfccc.int/NAP> et en en copie papier auprès du secrétariat.

Le tableau 1 détaille les éléments et les étapes proposés pour le processus PNA. Le tableau 2 présente des questions d'orientation destinées à être posées à chacune des étapes prévues. Le tableau 3 précise les activités que les pays peuvent lancer à chaque étape. Le tableau 4 expose les résultats auxquels un processus PNA peut aboutir, en s'inspirant de l'expérience de certains pays ayant déjà entrepris des processus similaires.

3 FCCC/CP.2011/9/Add.1, pages 92-93.

4 Disponible sur : <<http://unfccc.int/nap>>

TABLEAU 1. ÉTAPES PRÉVUES POUR CHACUN DES AXES POUR L'ÉLABORATION DE PLANS NATIONAUX D'ADAPTATION, À SUIVRE LE CAS ÉCHÉANT

AXE A. TRAVAIL PRÉPARATOIRE ET PRISE EN COMPTE DES LACUNES

1. Lancement du processus PNA
2. Recensement : identification des informations disponibles sur les incidences des changements climatiques, la vulnérabilité et l'adaptation; évaluation des lacunes et des besoins liés à l'instauration d'un environnement propice pour le processus PNA
3. Gestion des lacunes en matière de capacités et des faiblesses liées au processus PNA
4. Évaluation itérative complète des besoins en matière de développement et des facteurs de vulnérabilité au climat

AXE B. ÉLÉMENTS DE LA PHASE PRÉPARATOIRE

1. Analyse des scénarios climatiques actuels et des scénarios d'évolution du climat
2. Évaluation des facteurs de vulnérabilité au climat et identification des options d'adaptation aux niveaux sectoriel, infranational et national ainsi qu'à tout autre niveau pertinent
3. Examen et évaluation des options d'adaptation
4. Élaboration et diffusion de plans nationaux d'adaptation
5. Intégration de l'adaptation aux changements climatiques aux mesures de développement et de planification sectorielle aux niveaux national et infranational

AXE C. STRATÉGIES DE MISE EN ŒUVRE

1. Hiérarchisation des activités d'adaptation aux changements climatiques dans les plans nationaux
2. Élaboration d'une stratégie nationale de mise en œuvre de l'adaptation (sur le long terme)
3. Renforcement des capacités de planification et de mise en œuvre des mesures d'adaptation
4. Promotion de la coordination et des synergies au niveau régional et avec d'autres accords environnementaux multilatéraux

AXE D. NOTIFICATION, SUIVI ET EXAMEN

1. Suivi du processus PNA
2. Examen du processus PNA afin d'en évaluer l'avancée, l'efficacité et les lacunes
3. Actualisation itérative des plans nationaux d'adaptation
4. Sensibilisation au processus PNA et notification de ses avancées et de son efficacité

a Les axes A à D relatifs à l'élaboration des plans nationaux d'adaptation figurent en annexe de la décision 5/CP.17. Les étapes sont numérotées pour plus de facilité, mais il est évident que chaque pays pourra choisir les étapes adaptées à son contexte particulier et l'ordre dans lequel elles se suivront.

TABLEAU 2. PRINCIPAUX ÉLÉMENTS ET ÉTAPES DU PROCESSUS D'ÉLABORATION DES PLANS NATIONAUX D'ADAPTATION (PNA) ET PRINCIPALES QUESTIONS À POSER À CHAQUE ÉTAPE

Étape	Principales questions
Axe A. Travail préparatoire et prise en compte des lacunes	
1. Lancement du processus d'élaboration des plans nationaux d'adaptation (PNA)	<ul style="list-style-type: none"> • Quelles sont l'approche et la stratégie générales prévues au niveau national pour le processus PNA et de quel mandat a-t-on besoin pour les mettre en œuvre? • Quel cadre institutionnel faut-il établir au niveau national pour coordonner, conduire et suivre le processus PNA? • Quels sont les résultats attendus du processus PNA et quand? • Quelles seront les modalités de notification aux diverses parties prenantes nationales? • Quelles conditions techniques et financières doit-on proposer pour soutenir le processus sur le court et le long terme?
2. Recensement: identification des informations disponibles sur les incidences des changements climatiques, la vulnérabilité et l'adaptation; évaluation des lacunes et des besoins liés à l'instauration d'un environnement propice pour le processus PNA	<ul style="list-style-type: none"> • Quelle est notre position sur l'efficacité des activités d'adaptation sur le court et le long terme? • Quelles sont les données et les connaissances disponibles pour évaluer les risques climatiques présents et futurs, la vulnérabilité et les mesures d'adaptation nécessaires? • Comment coordonner au mieux le stockage et la gestion de ces données et connaissances? • Quelles lacunes peut-on identifier en matière de capacités, d'adéquation des données et des informations et des ressources nécessaires pour lancer le processus PNA? • Quels sont les obstacles à une planification, une conception et une mise en œuvre efficaces des mesures d'adaptation?
3. Gestion des lacunes en matière de capacités et des faiblesses liées au processus PNA	<ul style="list-style-type: none"> • Comment peut-on combler au mieux les lacunes en matière de capacités techniques et institutionnelles habilitantes? Quelles ressources mobiliser? • Comment institutionnaliser le développement des capacités sur le long terme? • Comment surmonter tous les obstacles sur la voie de la planification de l'adaptation? • Où se trouvent les opportunités d'intégration de l'adaptation aux changements climatiques à la planification du développement?
4. Évaluation itérative complète des besoins en matière de développement et des facteurs de vulnérabilité au climat	<ul style="list-style-type: none"> • Quels sont les principaux objectifs de développement sensibles aux changements climatiques? • Comment identifier les risques climatiques menaçant le développement et les avantages connexes éventuels liés à l'adaptation et au développement?
Axe B. Éléments de la phase préparatoire	
1. Analyse des scénarios climatiques actuels et des scénarios d'évolution du climat	<ul style="list-style-type: none"> • D'après les données observées, quelles sont les principales tendances climatiques nationales au regard de l'ajustement, de l'adaptation et de l'acclimatation des systèmes sociaux? • Quels sont les risques associés aux changements climatiques pour le pays? • Quels sont actuellement les grands aléas climatiques? • Quel est le degré d'incertitude estimé des scénarios potentiels d'évolution du climat? • Quels sont les indices pertinents relatifs aux tendances climatiques qui pourraient faciliter la planification et la prise de décisions?
2. Évaluation des facteurs de vulnérabilité au climat et identification des options d'adaptation aux niveaux sectoriel, infranational et national ainsi qu'à tout autre niveau pertinent	<ul style="list-style-type: none"> • Quels systèmes, régions ou groupes œuvrent en faveur des grands objectifs de développement que sont, entre autres, la sécurité alimentaire, la lutte contre la pauvreté, le développement économique, etc.? • Quelles sont les principales vulnérabilités au climat de ces systèmes / régions, essentiels à la concrétisation des grands objectifs de développement? • Quels sont les impacts attendus des changements climatiques? • Quelles sont les options d'adaptation efficaces en termes de coûts permettant de réduire l'impact des changements climatiques ou d'en exploiter les opportunités?
3. Examen des options d'adaptation	<ul style="list-style-type: none"> • Quels sont les coûts et les avantages de chaque option d'adaptation? • Comment mettre en œuvre au mieux les options d'adaptation? Quelles sont les conditions de leur succès? • Est-il possible d'identifier les avantages connexes liés aux options d'adaptation et au développement?

Étape	Principales questions
4. Élaboration et diffusion de plans nationaux d'adaptation	<ul style="list-style-type: none"> Comment regrouper les options d'adaptation prioritaires aux niveaux sectoriel et infranational au sein des plans nationaux d'adaptation? Comment intégrer les contributions de toutes les parties prenantes pertinentes aux plans nationaux? Comment communiquer et diffuser au mieux les plans d'adaptation et leurs résultats au niveau national?
5. Intégration de l'adaptation aux changements climatiques aux mesures de développement et de planification sectorielle aux niveaux national et infranational	<ul style="list-style-type: none"> Comment intégrer au mieux l'adaptation au processus permanent de planification du développement? Quelles opportunités l'intégration peut-elle faire naître? Comment faciliter le processus d'intégration?
Axe C. Stratégies de mise en œuvre	
1. Hiérarchisation des activités d'adaptation aux changements climatiques dans les plans nationaux	<ul style="list-style-type: none"> Comment hiérarchiser au mieux les efforts d'adaptation en vue de leur mise en œuvre au niveau national en prenant en compte les besoins de développement, les vulnérabilités au climat, les risques climatiques ainsi que les plans existants? Quels critères utiliser pour définir les actions prioritaires?
2. Élaboration d'une stratégie nationale de mise en œuvre de l'adaptation (sur le long terme)	<ul style="list-style-type: none"> Quelle est la stratégie la plus appropriée pour la mise en place de mesures d'adaptation, y compris en termes de calendrier, de zones / bénéficiaires cibles, d'autorités compétentes et de séquençage des activités? Comment les efforts de mise en œuvre peuvent-ils s'inspirer des activités d'adaptation existantes et les compléter? Quels sont les coûts potentiels associés à la mise en œuvre des PNA? Comment couvrir ces coûts?
3. Renforcement des capacités de planification et de mise en œuvre des mesures d'adaptation	<ul style="list-style-type: none"> Comment préserver et renforcer à différents niveaux les capacités et règles techniques et institutionnelles permettant la planification et la mise en œuvre sur le long terme de l'adaptation? Quelles leçons tirer d'autres expériences mondiales et de la coopération internationale en matière de planification de l'adaptation?
4. Promotion de la coordination et des synergies au niveau régional et avec d'autres accords environnementaux multilatéraux	<ul style="list-style-type: none"> Comment promouvoir et renforcer la coordination transsectorielle et régionale de la planification de l'adaptation? Comment identifier et encourager les synergies avec d'autres accords environnementaux multilatéraux dans le cadre du processus de planification et de mise en œuvre?
Axe D. Notification, suivi et examen	
1. Suivi du processus PNA	<ul style="list-style-type: none"> Quelles sont les domaines clés garantissant l'efficacité du processus PNA qui doivent donc être au cœur des efforts de suivi? Quelles sont les informations et les paramètres nécessaires pour suivre l'avancée et l'efficacité du processus PNA, en identifier les lacunes et en tirer les leçons?
2. Examen du processus PNA afin d'en évaluer l'avancée, l'efficacité et les lacunes	<ul style="list-style-type: none"> Dans quel délai la révision du processus PNA est-elle prévue? Comment quantifier et évaluer au mieux son avancée, son efficacité et ses lacunes? Quelles sont les informations extérieures au processus PNA nécessaires à cette analyse?
3. Actualisation itérative des plans nationaux d'adaptation	<ul style="list-style-type: none"> Quelle est la fréquence et / ou les éléments déclenchants d'une mise à jour des PNA et de leurs résultats? Quelles sont les étapes précédentes du processus PNA à reproduire pour mettre à jour les plans? Comment aligner la mise à jour des PNA sur d'autres processus de planification du développement afin de garantir une harmonisation des approches et l'identification des avantages connexes?
4. Sensibilisation au processus PNA et notification de ses avancées et de son efficacité	<ul style="list-style-type: none"> Comment diffuser au mieux les documents PNA auprès du secrétariat de la CCNUCC et d'autres parties prenantes? Quel type d'information inclure dans les rapports nationaux sur l'avancement et l'efficacité du processus PNA? Quels autres canaux peut-on utiliser pour rendre compte de l'avancée du processus à la Convention et à d'autres parties prenantes?

TABLEAU 3. ÉLÉMENTS ET ÉTAPES DU PROCESSUS PNA PRÉSENTANT LES PISTES D'ACTIVITÉ QUE LES PAYS PEUVENT ENVISAGER EN S'APPUYANT SUR LES INFORMATIONS DISPONIBLES ET LES ACTIVITÉS EN COURS AU NIVEAU NATIONAL

Étape	Pistes d'activité
Axe A. Travail préparatoire et prise en compte des lacunes	
1. Lancement du processus d'élaboration des plans nationaux d'adaptation (PNA)	<ul style="list-style-type: none"> a. Organiser des briefings à l'attention des décideurs politiques sur les défis et les opportunités liés à l'adaptation aux changements climatiques et le processus PNA en particulier b. Nommer un chef de file ou identifier un mécanisme de coordination c. Imaginer ou renforcer la vision nationale et le mandat liés au processus PNA d. Rendre opérationnel le processus PNA en proposant des mesures d'appui e. Définir un cadre, une stratégie et une feuille de route détaillant le séquençage des différents plans et les mesures de suivi et d'évaluation du processus PNA
2. Recensement: identification des informations disponibles sur les incidences des changements climatiques, la vulnérabilité et l'adaptation; évaluation des lacunes et des besoins liés à l'instauration d'un environnement propice pour le processus PNA	<ul style="list-style-type: none"> a. Procéder au recensement des activités d'adaptation en cours et passées b. Résumer les analyses faites des tendances climatiques actuelles et futures au niveau national / régional c. Coordonner la compilation et le développement d'une base de données (répartie / partagée) pour le processus PNA d. Procéder à une analyse des lacunes afin d'évaluer les forces et les faiblesses du processus en matière de capacités, de données et d'informations ainsi que les ressources nécessaires pour s'engager pleinement dans un processus PNA e. Évaluer les obstacles éventuels à la conception et à la mise en œuvre des activités d'adaptation
3. Gestion des lacunes en matière de capacités et des faiblesses liées au processus PNA	<ul style="list-style-type: none"> a. Développer et renforcer les capacités institutionnelles et techniques nécessaires à la concrétisation du processus PNA b. Identifier et sensibiliser aux opportunités potentielles d'intégration de l'adaptation aux changements climatiques à la planification du développement à différents niveaux c. Concevoir et mettre en œuvre des programmes de communication, de sensibilisation et d'éducation aux changements climatiques
4. Évaluation itérative complète des besoins en matière de développement et des facteurs de vulnérabilité au climat	<ul style="list-style-type: none"> a. Compiler des informations sur les principaux objectifs, politiques, plans et programmes de développement b. Identifier les synergies entre les objectifs, politiques, plans et programmes de développement et d'adaptation
Axe B. Éléments de la phase préparatoire	
1. Analyse des scénarios climatiques actuels et des scénarios d'évolution du climat	<ul style="list-style-type: none"> a. Analyser les modèles climatiques actuels afin d'identifier les tendances en termes de variables et d'indices qui pourraient être utilisées pour soutenir les processus de planification et de prise de décision b. Cerner les grands risques climatiques de demain ainsi que les niveaux d'incertitude en utilisant l'analyse de scénarios au niveau national ou dans le cadre d'une analyse régionale c. Diffuser les informations relatives aux prévisions climatiques à l'ensemble des parties prenantes et au grand public

Étape	Pistes d'activité
2. Évaluation des facteurs de vulnérabilité au climat et identification des options d'adaptation aux niveaux sectoriel, infranational et national ainsi qu'à tout autre niveau pertinent	a. Évaluer la vulnérabilité aux changements climatiques aux niveaux sectoriel, infranational ou national ou encore à l'échelon adéquat (en utilisant les cadres applicables)
	b. Classer les risques et les vulnérabilités liés aux changements climatiques
	c. Identifier et catégoriser les options d'adaptation en fonction de leur échelle dans le but de remédier aux vulnérabilités prioritaires
3. Examen des options d'adaptation	a. Évaluer les différentes options d'adaptation, y compris leurs coûts et avantages économiques, écosystémiques et sociaux ainsi que les éventuels impacts (positifs et négatifs) non intentionnels des mesures d'adaptation
4. Élaboration et diffusion de plans nationaux d'adaptation	a. Élaborer des projets de plans nationaux d'adaptation et les soumettre à examen
	b. Intégrer les commentaires reçus aux plans nationaux d'adaptation et faire valider le processus au niveau national conformément au mandat PNA
	c. Communiquer et diffuser à grande échelle les plans nationaux d'adaptation à toutes les parties prenantes du pays
5. Intégration de l'adaptation aux changements climatiques aux mesures de développement et de planification sectorielle aux niveaux national et infranational	a. Identifier les opportunités et les contraintes liées à l'intégration des changements climatiques à la planification
	b. Générer et renforcer les capacités d'intégration des changements climatiques à la planification
	c. Faciliter l'intégration de l'adaptation aux changements climatiques aux processus de planification existants à l'échelle nationale et infranationale
Axe C. Stratégies de mise en œuvre	
1. Hiérarchisation des activités d'adaptation aux changements climatiques	a. Définir les critères nationaux de hiérarchisation des mesures de mise en œuvre en s'appuyant, entre autres, sur : les besoins de développement, les vulnérabilités, les risques climatiques et les plans existants
	b. Identifier les possibilités de renforcer et de compléter les activités d'adaptation existantes
2. Élaboration d'une stratégie nationale de mise en œuvre de l'adaptation (sur le long terme)	a. Déterminer une stratégie pour la mise en œuvre des activités d'adaptation et identifier les domaines / bénéficiaires ciblés, les autorités compétentes, le calendrier, le séquençage des activités et les conditions de mobilisation des ressources
	b. Mettre en œuvre des mesures d'adaptation concrètes en s'appuyant sur les plans nationaux d'adaptation sous la forme de politiques, de projets et de programmes
3. Renforcement des capacités de planification et de mise en œuvre des mesures d'adaptation	a. Renforcer les cadres institutionnel et réglementaire permettant d'intégrer sur le long terme l'adaptation aux efforts entrepris aux niveaux national et sectoriel
	b. Concevoir et proposer des formations permanentes sur le processus PNA aux niveaux sectoriel et infranational dans le but d'y faciliter la planification de l'adaptation
	c. Prévoir des activités de sensibilisation aux résultats du processus PNA au niveau national et promouvoir la coopération internationale

Étape	Pistes d'activité
4. Promotion de la coordination et des synergies au niveau régional et avec d'autres accords environnementaux multilatéraux	a. Encourager la coordination de la planification de l'adaptation dans tous les secteurs
	b. Identifier et promouvoir les synergies en matière d'évaluation, de planification et de mise en œuvre de l'adaptation au niveau régional, si besoin
	c. Identifier et promouvoir les synergies potentielles avec d'autres accords environnementaux multilatéraux pour la formulation des différents plans, mesures de renforcement des capacités et activités de mise en œuvre
Axe D. Notification, suivi et examen	
1. Suivi du processus PNA	a. Identifier les (nouveaux) éléments du processus PNA qui pourraient être évalués par une mesure qualitative et quantitative de la performance dans le cadre d'une analyse des progrès effectués, de l'efficacité du processus et de ses lacunes
	b. Pour les éléments identifiés ci-dessus, définir des paramètres spécifiques permettant de suivre les progrès effectués, de mesurer et de communiquer les niveaux d'efficacité et d'évaluer les lacunes dans le cadre du processus PNA; élaborer un plan de collecte des données
2. Examen du processus PNA afin d'en évaluer l'avancée, l'efficacité et les lacunes	a. Examiner régulièrement les activités entreprises dans le cadre du processus PNA en évaluant les informations et paramètres recueillis lors de son suivi
	b. Compiler et synthétiser les informations issues des dernières évaluations et des progrès scientifiques ainsi que les résultats et leçons tirés des activités d'adaptation en cours afin de soutenir le processus d'examen et d'actualisation du PNA et de ses résultats
	c. Intégrer les efforts de résolution des inefficacités et des lacunes identifiées lors de l'examen aux étapes et activités pertinentes du processus PNA
3. Actualisation itérative des plans nationaux d'adaptation	a. Actualiser les plans nationaux d'adaptation et leur documentation selon la fréquence prévue pour le processus PNA dans le mandat, le cadre ou la stratégie au niveau national en répétant les étapes idoines en fonction des besoins
	b. Œuvrer en faveur de l'alignement de l'actualisation des résultats PNA sur les plans nationaux de développement pertinents
4. Sensibilisation au processus PNA et notification de ses avancées et de son efficacité	a. Diffuser les documents et les résultats du processus PNA auprès du secrétariat de la CCNUCC et d'autres parties prenantes pertinentes, au fur et à mesure de leur disponibilité
	b. Informer, dans le cadre des communications nationales, sur les progrès et l'efficacité du processus PNA

TABLEAU 4. EXEMPLES DE RÉSULTATS D'UN PROCESSUS PNA

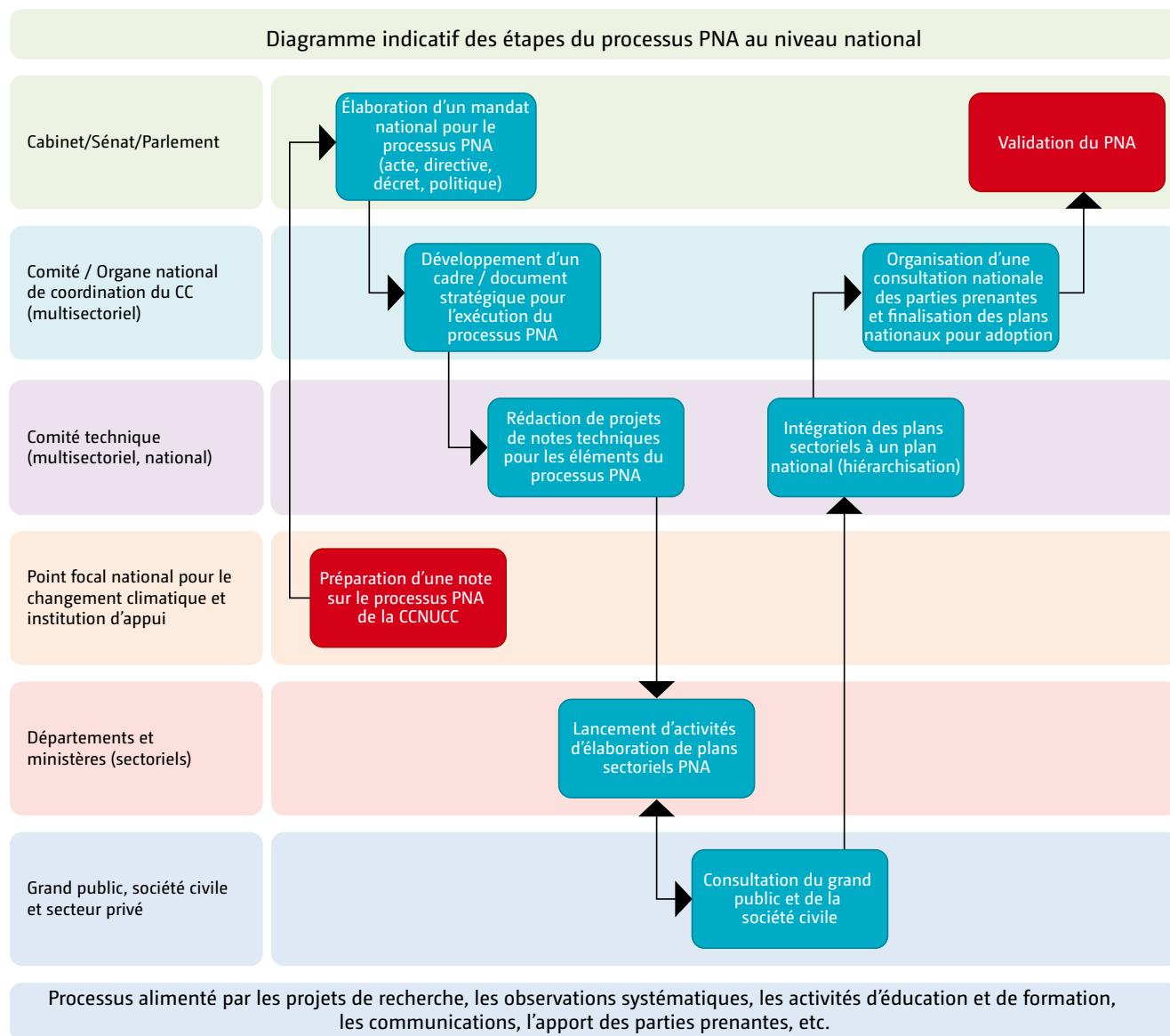
Étape	Pistes d'activité	Exemples de résultats
Axe A. Travail préparatoire et prise en compte des lacunes		
1. Lancement du processus des plans nationaux d'adaptation (PNA)	<ul style="list-style-type: none"> Organiser des briefings à l'attention des décideurs politiques sur les défis et les opportunités liés à l'adaptation aux changements climatiques et le processus PNA en particulier Nommer un chef de file ou identifier un mécanisme de coordination Imaginer ou renforcer la vision nationale et le mandat liés au processus PNA Rendre opérationnel le processus PNA en proposant des mesures d'appui Définir un cadre, une stratégie et une feuille de route détaillant le séquençage des différents plans et les mesures de suivi et d'évaluation du processus PNA 	<ul style="list-style-type: none"> Mandat pour le processus PNA Cadre et stratégie pour le processus PNA Projet financé de soutien aux activités opérationnelles du processus PNA
2. Recensement: identification des informations disponibles sur les incidences des changements climatiques, la vulnérabilité et l'adaptation; évaluation des lacunes et des besoins liés à l'instauration d'un environnement propice pour le processus PNA	<ul style="list-style-type: none"> Procéder au recensement des activités d'adaptation en cours et passées Résumer les analyses faites des tendances climatiques actuelles et futures au niveau national / régional Coordonner la compilation et le développement d'une base de données (répartie / partagée) pour le processus PNA Procéder à une analyse des lacunes afin d'évaluer les forces et les faiblesses du processus en matière de capacités, de données et d'informations ainsi que les ressources nécessaires pour s'engager pleinement dans un processus PNA Évaluer les obstacles éventuels à la conception et à la mise en œuvre des activités d'adaptation 	<ul style="list-style-type: none"> Rapport de synthèse des informations disponibles Base de données géospatiales pour soutenir le processus PNA Base de connaissances sur les impacts et les vulnérabilités climatiques observés et les interventions possibles Rapport d'analyse des lacunes et des besoins Rapport d'analyse des obstacles
3. Gestion des lacunes en matière de capacités et des faiblesses liées au processus PNA	<ul style="list-style-type: none"> Développer et renforcer les capacités institutionnelles et techniques nécessaires à la concrétisation du processus PNA Identifier et sensibiliser aux opportunités potentielles d'intégration de l'adaptation aux changements climatiques à la planification du développement à différents niveaux Concevoir et mettre en œuvre des programmes de communication, de sensibilisation et d'éducation aux changements climatiques 	<ul style="list-style-type: none"> Note stratégique sur le renforcement des capacités, la sensibilisation, la communication et l'éducation
4. Évaluation itérative complète des besoins en matière de développement et des facteurs de vulnérabilité au climat	<ul style="list-style-type: none"> Compiler des informations sur les principaux objectifs, politiques, plans et programmes de développement Identifier les synergies entre les objectifs, politiques, plans et programmes de développement et d'adaptation 	<ul style="list-style-type: none"> Rapport de recensement des activités d'adaptation Matrice des synergies entre adaptation et développement
Axe B. Éléments de la phase préparatoire		
1. Analyse des scénarios climatiques actuels et des scénarios d'évolution du climat	<ul style="list-style-type: none"> Analyser les modèles climatiques actuels afin d'identifier les tendances en termes de variables et d'indices qui pourraient être utilisés pour soutenir les processus de planification et de prise de décisions Cerner les grands risques climatiques de demain ainsi que les niveaux d'incertitude en utilisant l'analyse de scénarios au niveau national ou dans le cadre d'une analyse régionale Diffuser les informations relatives aux prévisions climatiques à l'ensemble des parties prenantes et au grand public 	<ul style="list-style-type: none"> Scénarios d'évolution du climat Rapport sur les risques climatiques

Étape	Pistes d'activité	Exemples de résultats
2. Évaluation des facteurs de vulnérabilité au climat et identification des options d'adaptation aux niveaux sectoriel, infranational et national ainsi qu'à tout autre niveau pertinent	<ul style="list-style-type: none"> Évaluer la vulnérabilité aux changements climatiques aux niveaux sectoriel, infranational ou national ou encore à l'échelon adéquat (en utilisant les cadres applicables) Classer les risques et les vulnérabilités liés aux changements climatiques Identifier et catégoriser les options d'adaptation en fonction de leur échelle dans le but de remédier aux vulnérabilités prioritaires 	<ul style="list-style-type: none"> Rapport d'évaluation des vulnérabilités et de l'adaptation
3. Examen et évaluation des options d'adaptation	<ul style="list-style-type: none"> Évaluer les différentes options d'adaptation, y compris leurs coûts et avantages économiques, écosystémiques et sociaux ainsi que les éventuels impacts (positifs et négatifs) non intentionnels des mesures d'adaptation 	<ul style="list-style-type: none"> Rapport d'évaluation des options d'adaptation Plans ou stratégies sectoriels et infranationaux
4. Élaboration et diffusion de plans nationaux d'adaptation	<ul style="list-style-type: none"> Élaborer des projets de plans nationaux d'adaptation et les soumettre à examen Intégrer les commentaires reçus aux plans nationaux d'adaptation et faire valider le processus au niveau national conformément au mandat pour le processus PNA Communiquer et diffuser à grande échelle les plans nationaux d'adaptation à toutes les parties prenantes du pays 	<ul style="list-style-type: none"> Projets de plan (plan d'action et stratégie) à soumettre pour examen et avis aux parties prenantes / grand public Plans nationaux validés
5. Intégration de l'adaptation aux changements climatiques aux mesures de développement et de planification sectorielle aux niveaux national et infranational	<ul style="list-style-type: none"> Identifier les opportunités et les contraintes liées à l'intégration des changements climatiques à la planification Générer et renforcer les capacités d'intégration des changements climatiques à la planification Faciliter l'intégration de l'adaptation aux changements climatiques aux processus de planification existants à l'échelle nationale et infranationale 	
Axe C. Stratégies de mise en œuvre		
1. Hiérarchisation des activités d'adaptation aux changements climatiques dans les plans nationaux	<ul style="list-style-type: none"> Définir les critères nationaux de hiérarchisation des mesures de mise en œuvre en s'appuyant, entre autres, sur : les besoins de développement, les vulnérabilités, les risques climatiques et les plans existants Identifier les possibilités de renforcer et de compléter les activités d'adaptation existantes 	<ul style="list-style-type: none"> Liste hiérarchique des critères pour classement
2. Élaboration d'une stratégie nationale de mise en œuvre de l'adaptation (sur le long terme)	<ul style="list-style-type: none"> Déterminer une stratégie pour la mise en œuvre des activités d'adaptation et identifier les domaines / bénéficiaires ciblés, les autorités compétentes, le calendrier, le séquençage des activités et les conditions de mobilisation des ressources Mettre en œuvre des mesures d'adaptation concrètes en s'appuyant sur les plans nationaux d'adaptation sous la forme de politiques, de projets et de programmes 	<ul style="list-style-type: none"> Stratégies de mise en œuvre des PNA

Étape	Pistes d'activité	Exemples de résultats
3. Renforcement des capacités de planification et de mise en œuvre des mesures d'adaptation	<ul style="list-style-type: none"> Renforcer les cadres institutionnel et réglementaire permettant d'intégrer sur le long terme l'adaptation aux efforts entrepris aux niveaux national et sectoriel Concevoir et proposer des formations permanentes sur le processus PNA aux niveaux sectoriel et infranational afin d'y la planification de l'adaptation Prévoir des activités de sensibilisation aux résultats du processus PNA au niveau national et promouvoir la coopération internationale 	<ul style="list-style-type: none"> Programme de formation
4. Promotion de la coordination et des synergies au niveau régional et avec d'autres accords environnementaux multilatéraux	<ul style="list-style-type: none"> Encourager la coordination de la planification de l'adaptation dans tous les secteurs Identifier et promouvoir les synergies en matière d'évaluation, de planification et de mise en œuvre de l'adaptation au niveau régional, si besoin Identifier et promouvoir les synergies potentielles avec d'autres accords environnementaux multilatéraux pour la formulation des différents plans, mesures de renforcement des capacités et activités de mise en œuvre 	<ul style="list-style-type: none"> Matrice des synergies potentielles
Axe D. Notification, suivi et examen		
1. Suivi du processus PNA	<ul style="list-style-type: none"> Identifier les (nouveaux) éléments du processus PNA qui pourraient être évalués par une mesure qualitative et quantitative de la performance dans le cadre d'une analyse des progrès effectués, de l'efficacité du processus et de ses lacunes Pour les éléments identifiés ci-dessus, définir des paramètres spécifiques permettant de suivre les progrès effectués, de mesurer et de communiquer les niveaux d'efficacité et d'évaluer les lacunes dans le cadre du processus PNA; élaborer un plan de collecte des données 	<ul style="list-style-type: none"> Rapport de paramétrage / plan de suivi Base de paramètres
2. Examen du processus PNA afin d'en évaluer l'avancée, l'efficacité et les lacunes	<ul style="list-style-type: none"> Examiner régulièrement les activités entreprises dans le cadre du processus PNA en évaluant les informations et paramètres recueillis lors de son suivi Compiler et synthétiser les informations issues des dernières évaluations et des progrès scientifiques ainsi que les résultats et leçons tirés des activités d'adaptation en cours dans le but de soutenir le processus d'examen et d'actualisation du PNA et de ses résultats Intégrer les efforts de résolution des inefficacités et des lacunes identifiées lors de l'examen aux étapes et activités pertinentes du processus PNA 	<ul style="list-style-type: none"> Rapport d'évaluation
3. Actualisation itérative des plans nationaux d'adaptation	<ul style="list-style-type: none"> Actualiser les plans nationaux d'adaptation et leur documentation à la fréquence prévue dans le mandat, le cadre ou la stratégie au niveau national pour le processus PNA en répétant les étapes idoines en fonction des besoins Œuvrer en faveur de l'alignement de l'actualisation des résultats PNA sur les plans nationaux de développement pertinents 	<ul style="list-style-type: none"> Plans nationaux d'adaptation actualisés
4. Sensibilisation au processus PNA et notification de ses avancées et de son efficacité	<ul style="list-style-type: none"> Diffuser les documents et les résultats du PNA auprès du secrétariat de la CCNUCC et d'autres parties prenantes pertinentes, au fur et à mesure de leur disponibilité Informers, dans le cadre des communications nationales, sur les progrès et l'efficacité du processus PNA 	<ul style="list-style-type: none"> Informations publiées dans les communications nationales

ILLUSTRATION 2. EXEMPLE DE RÉPARTITION DES RESPONSABILITÉS DANS UN PROCESSUS DE PLANIFICATION NATIONALE DE L'ADAPTATION JUSQU'À L'ÉTAPE DE LA VALIDATION.

Cette illustration ne reprend pas l'interaction éventuelle avec des agences extérieures, comme celles du FEM, qui peuvent aider les pays dans leur processus PNA.





À PROPOS DE CETTE PUBLICATION

Cette publication a été rédigée par le LEG pour servir de note d'information sur le processus PNA. Grâce à ses travaux, le LEG a eu le privilège d'être le témoin des défis rencontrés, mais également des progrès et des succès réalisés par les PMA pour répondre à leurs besoins urgents et immédiats d'adaptation dans le cadre du processus PANA. Le groupe d'experts nourrit l'espoir que cette brochure consacrée au processus PNA ainsi que les

lignes directrices techniques associées aideront les PMA à répondre à leurs besoins d'adaptation sur le moyen et le long terme et encourageront la communauté de l'adaptation à continuer d'accompagner les PMA sur la voie de l'adaptation aux effets néfastes des changements climatiques.

MEMBRES DU LEG AU TITRE DE SON MANDAT 2010-2012

Nom	Pays
M. Abias Huongo, rapporteur lusophone	Angola
M. Erwin Kuenzi*	Autriche
M. Ibila Djibril	Bénin
M. Thinley Namgyel	Bhoutan
Mme Beth Lavender*	Canada
M. Matti Nummelin	Finlande
M. Mphethe Tongwane	Lesotho
M. Benon Bibbu Yassin	Malawi
M. Fredrick Kossam**	Malawi
M. Jan Verhagen	Pays-Bas
M. Batu Krishna Uprety, vice-président, rapporteur anglophone	Népal
Mme Marianne Karlsen***	Norvège
M. Douglas Yee	Îles Salomon
M. Fredrick Manyika	Tanzanie
M. Paul Abiziou Thinguilou, rapporteur francophone	Togo
Mme Pepetua Election Latasi, présidente	Tuvalu

*Membres uniquement jusqu'en 2012.

** Membre uniquement en 2010.

*** Membre depuis décembre 2012.

© 2012 Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques

Tous droits réservés

Cette publication est pour un usage public et ne constitue pas un texte officiel de la Convention tant sur un plan légal que technique. A moins que ce ne soit précisé par une légende ou un signe graphique, la reproduction de tout ou partie du contenu de la publication est autorisée sous réserve que la source soit citée.

Pour plus d'information, veuillez contacter

Le Secrétariat sur les changements climatiques (CCNUCC)
Martin-Luther-King-Strasse 8
53175 Bonn, Allemagne
Téléphone +49. 228. 815 10 00
Téléfax +49. 228. 815 19 99

Le secrétariat soutient les PMA à travers le programme dédié à l'adaptation. Veuillez visiter le Portail des PMA sur <http://www.unfccc.int/ldc>.

ISBN 92-9219-1

Photos de Paul V Desanker et Hindou Oumarou Ibrahim.



Conception et mise en page:
Phoenix Design Aid A/S, Danemark.
Impression:
Imprimerie Centrale, Luxembourg
Imprimé sur papier certifié FSC™
avec des encres végétales.
Le papier imprimé est recyclable



Nations Unies
Convention-cadre sur les
changements climatiques